

Chers (es) amis (es)

Je suis heureux de vous inviter à l'édition 2016 de la « **MARCHE de l'AVENT** ».

Dans un monde bouleversé, cette marche nous permettra durant quelques jours, de lâcher prise, de nous tourner vers l'essentiel, de se retrouver, de méditer, de rencontrer l'autre, de partager...

Trois parcours sont proposés :

1. **Formule « 8 JOURS »** - du mercredi **30 novembre** au mercredi **7 décembre** 2016 :
Départ : **ROSHEIM** – Eglise romane Saints Pierre et Paul
Arrivée : **ISSENHEIM** - Maison d'Accueil Saint Michel

2. **Formule « 5 JOURS »** - du samedi **3 décembre** au mercredi **7 décembre** 2016
Départ : **BELFORT** – Gare de Belfort
Arrivée : **ISSENHEIM** - Maison d'Accueil Saint Michel

3. **Formule « 3 JOURS »** - du lundi **5 décembre** au mercredi **7 décembre** 2016
Départ : **COLMAR** – Gare de Colmar
Arrivée : **ISSENHEIM** - Maison d'Accueil Saint Michel

Vous pouvez bien sûr, participer à la MARCHE DE L'AVENT, en accompagnant les marcheurs, durant « **UNE JOURNEE** », selon votre convenance, au départ du gîte d'étape.

(Vous trouverez en pièce jointe, le détail des trois itinéraires composant la MARCHE de l'AVENT 2016)

Important : JEUDI 8 DECEMBRE, à la MAISON SAINT MICHEL d'ISSENHEIM, l'ensemble des participants seront invités à vivre un moment festif avec une célébration d'action de grâces et un repas convivial avant la dispersion.

La Marche de l'Avent est ouverte aux adeptes de la marche (les étapes journalières sont longues d'environ 20 km). Tout marcheur désirant vivre une expérience de fraternité et de solidarité est la bienvenue.

Depuis quelques années, la Marche de l'Avent accueille des personnes détenues, avec l'accord, bien sûr, du juge et de l'administration pénitentiaire. Ces « frères en détention » adhèrent aux objectifs du projet.

Une voiture « suiveuse » assurera de multiples dépannages et services durant la marche.

Quelques modalités pratiques :

- Pour des raisons d'organisation – réservation de l'hébergement notamment – merci de confirmer votre inscription avant le 2 octobre.
- 30 € d'arrhes sont demandés à chaque participant. Cette somme sera déduite de vos frais d'hébergement.
- Les frais d'hébergement et la demi-pension sont à régler, au jour le jour, par les participants. (Comptez entre 35.- € et 45.- € par jour)

Pour tout renseignement complémentaire contactez-moi :

- par téléphone : 03 89 71 14 16

- par courriel : klinger.hubert7@gmail.com

Dans l'espérance et la joie de vous compter parmi nous.

Hubert KLINGER